

# Infos Municipales

## Compte-rendu du Conseil Municipal

Voici un extrait du compte-rendu de Conseil Municipal de Chabons qui s'est tenu le 7 mai dernier.

### 1 - AFFAIRES GENERALES

#### 1.1 Jury d'assises 2011

Chaque année les communes doivent tirer au sort les personnes qui éventuellement seront appelées à siéger comme juré en cour d'assises. Ce tirage s'effectue publiquement à partir des listes électorales. Conformément aux directives du Préfet, 3 noms ont été tirés au sort à partir de la liste de Chabons.

#### 1.2 Renouvellement de la convention avec le Syndicat Intercommunal pour la Gestion Mixte de l'Animation Sociale (S.I.G.M.A.S.) pour le centre de loisirs et la garderie périscolaire

La convention signée en 2007 avec le S.I.G.M.A.S. pour le transfert l'espace culturel Lamartine étant arrivée à échéance, il convient de la renouveler au 1<sup>er</sup> janvier 2010 sur la base des conditions financières initiales, à savoir, annuellement :

- 1 200 € au titre de l'investissement du véhicule de transport (pour une durée de 8 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007)
- 6 000 € au titre du centre de loisirs
- La Commune s'engage à prendre en charge le déficit éventuel de la garderie périscolaire.

Adoptée à l'unanimité.

### 2 - FINANCES

#### 2.1 Subvention exceptionnelle à l'Union Chabonnaise dans le cadre des manifestations liées à son centenaire

Il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'Union Chabonnaise qui fête, en cette année 2010, son centenaire. Cette subvention inclut la participation de la Commune à l'apéritif d'honneur des 27<sup>èmes</sup>

finales nationales de basket vétérans.

Adoptée à l'unanimité.

#### 2.2 Demande de subvention de l'association gestionnaire du domicile collectif La Touvière pour le portage de repas

L'association gestionnaire de La Touvière demande une subvention pour le service de portage de repas à domicile qui s'annonce déficitaire : à Chabons 3 personnes bénéficient de ce service dont le déficit prévisionnel 2010 peut être évalué à hauteur de 637 € pour ces 3 personnes.

Cette demande est transmise au C.C.A.S. qui devra faire connaître expressément au Conseil sa position sur ce dossier.

#### 2.3 Demande de subventions au Conseil Général : vestiaires foot et abribus de l'Orge

Le maire présente les projets de réalisation d'un abribus à l'Orge et la mise aux normes des vestiaires foot au Gymnase. Ces opérations, inscrites au budget 2010, peuvent bénéficier d'un financement de la part du Conseil général de l'Isère. Il propose donc de solliciter auprès du Département une subvention pour chaque dossier.

Adoptée à l'unanimité.

### 3 - RESEAUX (ELECTRIFICATION)

#### 3.1 Mutation transformateur poste HLM

Suite à une insuffisance du réseau rue de la Paix, le Syndicat Energies de l'Isère (SE 38) a étudié la faisabilité de la mutation du transformateur du poste HLM (de 450 à 630 kVA) et la création d'un départ en souterrain en complément du réseau aérien.

L'étude sommaire réalisée en lien avec EDF s'établit comme suit

le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à	52 669 €
le montant total de financement externe serait de	42 520 €

**Soit à la charge de la Commune 10 149 €**

au titre des frais de maîtrise d'ouvrage du S.E. 38	2 114 €
contribution aux investissements	8 035 €

## Infos Municipales

### 3.2 Renforcement basse tension poste la Combe

Suite à une autre insuffisance sur le réseau, chemin du Gourgourou, et en tenant compte de besoins futurs liés à l'urbanisation du secteur le Barril, le SE 38 a également fait une étude sur le renforcement du réseau basse tension à partir du poste de La Combe avec mutation du poste de 100 à 160 kVA

L'étude s'établit comme suit

le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à	34 117 €
le montant total de financement externe serait de	27 543 €

**Soit à la charge de la Commune 6 574 €**

au titre des frais de maîtrise d'ouvrage du S.E. 38	1 369 €
contribution aux investissements	5 205 €

**Adoptées à l'unanimité.**

## 4 - ETUDES

### 4.1 Extension Groupe scolaire - autorisation de lancement de l'opération et mission de mandat de maîtrise d'ouvrage

Le Maire rappelle que la Commune, par délibération du 16 mai 2009, a fait réaliser une étude générale préalable à la restructuration des bâtiments communaux et notamment sur le groupe scolaire.

Compte tenu de l'augmentation de la population, il apparaît que le groupe scolaire doit offrir de nouvelles surfaces en salles de classe, en accueil périscolaire et au niveau de la salle de restauration. Plusieurs hypothèses ont été imaginées avec une extension sur le site actuel ou la réalisation d'une nouvelle construction sur un autre terrain, à proximité de l'actuel groupe scolaire.

Seule, l'extension sur le site du groupe scolaire apparaît compatible avec les finances de la Commune.

Le Maire propose au Conseil Municipal de lancer les travaux d'extension avec une enveloppe financière prévisionnelle de 1 200 000 € TTC pour une surface construite d'environ 420 m<sup>2</sup> et le réaménagement de la cour de récréation.

Parallèlement, il indique qu'une consultation pour une mission de délégation de maîtrise d'ouvrage par voie de mandat pour l'extension du groupe scolaire a été lancée en procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics. Une publicité a été insérée dans les Journaux d'Annonces Légales « Terre Dauphinoise » et « Le Courrier Liberté » en date du 15 et 16 avril 2010. L'annonce a été aussi publiée sur le site internet de la commune pour répondre aux obligations de dématérialisation auxquelles la commune est soumise.

La date de remise des offres a été fixée au 6 mai 2010 - 12 h 00. Une seule offre est parvenue dans les délais pour cette consultation.

Une commission s'est réunie en séance, le 7 mai 2010 pour procéder à l'ouverture des plis et à l'analyse des offres. Cette commission propose d'attribuer le marché à la Société Anonyme d'Economie Mixte d'Aménagement des Territoires de l'Isère, TERRITOIRES 38, pour un montant de 47 795 € HT.

Le Maire propose au Conseil Municipal de confirmer ce choix et de lancer l'opération de l'extension du groupe scolaire en validant le contenu du programme, et l'enveloppe financière prévisionnelle.

**L'ensemble des dispositions est adopté à l'unanimité.**

### 4.2 Centre bourg

L'adjoint chargé de l'urbanisme fait une présentation de l'étude Centre bourg réalisée par le cabinet Urba 2p dans la version actualisée au 27 avril 2010.

## 5 - QUESTIONS DIVERSES

### 5.1 Affaires générales

#### - La Poste

Le Maire rend compte d'un échange avec la responsable de la Poste qui annonce une modification des horaires d'ouverture de la Poste de Chabons à la rentrée de septembre.

Il s'agirait d'uniformiser ces horaires à savoir tous les matins du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h, soit une diminution globale de l'amplitude d'ouverture hebdomadaire de 3 h.

---

---

# Infos Municipales

Bien que cette modification ait pour conséquence de retarder d'un jour le départ du courrier de la mairie et des entreprises chabonnaises, cet horaire semble convenir car il est régulier.

La commune souhaite toutefois que l'amplitude horaire ne soit pas diminuée.  
Le Maire engage une action auprès de la Poste.

## **- Prévention jeunes**

Le Maire signale que suite à une première rencontre informelle entre élus et certains parents, dans le cadre d'une action de prévention contre les incivilités émanant de jeunes, il est proposé une seconde rencontre associant cette fois ces jeunes.

## **- Pose d'un radar sur RD 520**

Grâce au prêt à durée limitée consenti par une autre collectivité, le conseiller municipal délégué au cadre de vie présente les fonctionnalités du radar mis en place à l'entrée du village côté nord.

## **- Création 8<sup>e</sup> classe école publique**

Le Maire donne lecture du courrier des parents délégués à l'inspection académique demandant, au vu des effectifs annoncés, l'ouverture d'une 8<sup>ème</sup> classe pour la rentrée de septembre.  
La commune appuiera la demande de la communauté éducative.

## **5.2 Bâtiments**

### **- Appartement Mairie**

Le locataire quitte l'appartement mi-juillet, appartement qui ne sera pas remis en location compte tenu de l'état des lieux actuels et des besoins de la mairie en locaux.

### **- Besoins sociaux sur la Commune**

René DELLA FLORA a participé à une journée de formation sur ce thème. La loi du 6 mai 1995 fait obligation aux collectivités d'établir un document sur ce thème.

### **- Cours informatiques**

Un retraité se propose de donner des cours informatiques à destination du 3<sup>e</sup> âge. Après un premier sondage 7 ou 8 personnes seraient inté-

ressées. Il est proposé de mettre à disposition à titre tout à fait exceptionnel la salle du conseil sous réserve que les cours aient lieu en journée, que la salle soit disponible et que les bénéficiaires des cours soient chabonnais.

## **6 - COMPTE RENDU ADJOINTS ET C.M. DELEGUES**

### **1<sup>er</sup> adjoint**

#### **- S.I.G.M.A.S.**

La somme reversée à la commune au titre du contrat enfance jeunesse pour 2008 sera de 4 638 €

#### **- C.C.B.E.**

- L'avant projet définitif de la médiathèque tête de réseau a été validé. Cette opération est subventionnée à hauteur de 80 %, la charge restant à la C.C.B.E. s'élève à 715 000 €.

- Embauche d'un nouvel agent dont l'essentiel de la mission est le S.P.A.N.C. (Service Public d'Assainissement Non Collectif);

- Dans le cadre de la D.U.P. pour la zone le Grand Champ à Chabons, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable à la création d'une zone artisanale sous réserve que l'emprise de la zone dans sa partie nord soit réduite de façon à conserver un reliquat de 2 350 m<sup>2</sup> environ sur la parcelle A 350. Ce qui a été accepté par le conseil communautaire.

- Le premier programme local de l'habitat adopté en 2005 se terminant fin 2010, le principe de son renouvellement a été décidé.

- Les résultats du diagnostic Petite enfance ont été présentés aux élus communautaires qui semblent favorables à cette prise de compétence. Ils devront valider ce principe en conseil communautaire à la rentrée de septembre. Les communes auront à délibérer à l'automne.

### **2<sup>ème</sup> adjoint**

#### **- Logements de l'Orge**

Une journée « portes ouvertes » a eu lieu pour l'opération « côté nature ».

Une inauguration est à prévoir pour l'opération « côté square ».

---

---

## Infos Municipales

### 3<sup>ème</sup> adjoint

- La commission voirie a fait le choix des travaux à réaliser cette année soit 164 000 €.
- La C.C.B.E. sera sollicitée pour les travaux sur l'impasse de l'Orge.
- Une solution est à étudier pour l'éclairage de l'îlot de la rue de la Paix (déplacement lampadaire ou création borne lumineuse ?)

### 4<sup>ème</sup> adjoint

- Compte tenu des options présentées dans l'étude Centre bourg, il convient de sursoir à la réhabilitation du WC public de la Poste qui était inscrite au budget 2010.
- A signaler des coûts imprévus suite à diverses pannes (chaudière église, chambre froide cantine, chauffe-eau du gymnase).
- L'ensemble sportif et les halles ont été tagués.

### Conseiller délégué au cadre de vie

- L'élagage de chemins ruraux a été fait dernièrement

### Conseiller délégué à l'environnement

- Le compte-rendu de l'étude de faisabilité de la chaufferie bois sera présenté le 11 mai

### Conseillère déléguée à la culture

- La fête du livre a attiré 250 visiteurs.
- Agenda : la fête du S.I.G.M.A.S. le 29 mai, remise des dictionnaires au CM2 le 1<sup>er</sup> juillet.
- Les actions en cours : le concours photos, aux journées du patrimoine, l'atelier cinéma en juillet. iation Artscenics et p'tites bretelles sollicite un devis pour 8 bancs.

### Prochaine Réunion du Conseil Municipal

La prochaine réunion du Conseil Municipal de CHABONS aura lieu

**Vendredi 4 Juin 2010**  
**à 20 H 30**

en Mairie - Salle du  
Conseil Municipal



### Parents, parlez en à vos Enfants



Le S.I.G.M.A.S. organise un après-midi défi jeux pour les 11-17 ans

**Samedi 12 Juin à 16 H 30**  
**Salle des Fêtes de CHABONS**



Venez confronter, par équipe de 2, votre adresse, votre stratégie et votre réflexion autour de nombreux jeux.

**La 1<sup>ère</sup> équipe gagnera un lot.**

**À 19 H**, venez partager un moment convivial avec les animateurs jeunes du S.I.G.M.A.S. lors d'une **soirée pizza**, les parents sont les bienvenus.



Des informations seront données sur les actions menées par les animateurs.

**L'après-midi est gratuite.**

Pour la soirée, prévoir votre garniture pour créer votre pizza (pâte, coulis et boisson fournis)

Pour plus d'informations, contacter Jérôme au 06.80.20.38.27

### Réception des Nouveaux Habitants



La Municipalité organise une réception afin d'accueillir les nouveaux habitants.

Elle aura lieu **Samedi 05 Juin 2010 à 11 H**  
**à la Salle du Conseil de la Mairie**

Lors de cet accueil, l'ensemble des élus, des employés communaux et des associations vous sera présenté.